



La Ville de Saran recherche
Pour sa Direction de l'Action Sociale

Un.e Responsable de la Crèche Collective

Cadre d'emploi des Puéricultrices territoriales / Éducateurs de jeunes enfants

SARAN, commune de 16 866 habitants (5eme ville du département), est située au nord de la métropole Orléanaise, à l'orée de la forêt d'Orléans et de la Beauce.

Le développement de la ville s'est fait dans le respect des grands équilibres et de la qualité de vie. La création de nombreux équipements publics, sociaux, culturels, sportifs... renforcent sa réputation de ville où il fait bon vivre.

Sous l'autorité de la Coordinatrice Petite Enfance, le ou la responsable de la crèche collective assure la direction et le bon fonctionnement de la structure. Il ou elle garantit la qualité de l'accueil des enfants et des familles, pilote l'organisation pédagogique et administrative de l'établissement et encadre l'équipe pluridisciplinaire dans le respect du projet éducatif et des règles de sécurité.

Vos missions principales :

Accueil et accompagnement des familles et des enfants

- Organiser l'accueil des enfants et gérer les inscriptions, contrats et listes d'attente
- Veiller à l'application du règlement de fonctionnement et du projet éducatif
- Assurer le suivi du développement, de la santé et du bien-être des enfants
- Mettre en œuvre les protocoles médicaux en lien avec la pédiatre et le RSAI
- Maintenir une relation de confiance avec les familles et favoriser le soutien à la parentalité

Gestion et pilotage de la structure

- Organiser la fréquentation de la structure et les plannings d'accueil
- Assurer la gestion administrative des dossiers familles et la gestion informatique des contrats et présences
- Élaborer les bilans d'activité et les documents réglementaires (PMI, partenaires...)
- Assurer l'intendance et le suivi du fonctionnement du bâtiment

Gestion financière

- Participer à la gestion budgétaire de la structure
- Préparer les éléments de facturation des familles et assurer les régularisations
- Suivre les commandes et les achats nécessaires au fonctionnement de la crèche

Encadrement et management de l'équipe

- Encadrer, organiser et animer l'équipe pluridisciplinaire
- Élaborer les plannings, gérer les congés et les absences
- Conduire les entretiens professionnels et participer au recrutement
- Animer des réunions d'équipe et des temps d'analyse des pratiques

Travail partenarial et participation à la politique petite enfance

- Développer les relations avec les partenaires institutionnels (PMI, CAF, CAMSP, services municipaux...)
- Participer aux réunions de coordination et aux projets de la direction de l'Action Sociale
- Contribuer à l'évolution du projet d'établissement et à la qualité du service public

Compétences requises :

Diplômes – Formation – Concours

- Diplôme d'État de Puéricultrice avec 3 ans d'expérience professionnelle
ou
- Diplôme d'État d'Éducateur de Jeunes Enfants avec 3 ans d'expérience
ou
- Autre diplôme du secteur médico-social ou éducatif de niveau 6 avec expérience en encadrement de structure petite enfance.

Compétences techniques

- Management d'équipe et gestion des ressources humaines
- Maîtrise du fonctionnement des structures d'accueil de la petite enfance
- Coordination pédagogique et mise en œuvre de projets éducatifs
- Connaissances en matière de santé, d'hygiène et de sécurité des jeunes enfants
- Maîtrise des procédures administratives et du suivi d'activité d'une structure

Compétences comportementales

- Sens des responsabilités et de l'organisation
- Qualités relationnelles et capacité de médiation
- Écoute, discrétion et sens du service public
- Dynamisme, disponibilité et capacité d'adaptation

Contraintes spécifiques du poste :

- Amplitude de travail entre 7h15 et 18h30 selon le planning hebdomadaire
- Disponibilité téléphonique en cas d'absence imprévue du personnel
- Participation possible à des réunions en soirée ou activités ponctuelles le samedi

Conditions de recrutement :

Rémunération entre 30 000 et 55 000 € brut annuels + Régime indemnitaire mensuel 469 € brut + Bonus attractivité + 13ème mois au prorata du temps de présence + Comité des Œuvres Sociales + Participation employeur mutuelles et prévoyances labellisées + Forfait Mobilité Durable

Adresser lettre de motivation + CV **au plus tard le 10/04/26** à Monsieur le Maire –
Service des Ressources Humaines – Place de La Liberté – 45774 SARAN CEDEX. -
ou par mail : recrutement@ville-saran.fr

